

Fiche n°3

Scénarios démographiques et économiques

Le scénario de référence

Le Conseil d'orientation des retraites a demandé à deux organismes d'études économiques de proposer des scénarios macro-économiques décrivant l'évolution de l'économie française pour la période allant de 2000 à 2040. Les scénarios sont proches. Le Conseil s'est appuyé sur ces travaux pour adopter un scénario de référence et des variantes associées.

Le scénario de référence comporte un certain nombre d'hypothèses démographiques et économiques décrites ci-dessous. *Ce scénario constitue une projection et n'a pas le statut d'une prévision. Par ailleurs, ce n'est pas un scénario central, mais un scénario volontariste impliquant une politique active dans le champ de l'emploi.*

Les variantes ont porté sur la démographie, le taux de chômage, l'évolution de la productivité, le partage de la valeur ajoutée et le niveau des pensions servies par les régimes de retraite.

➤ **Hypothèses démographiques**

Les hypothèses démographiques retenues dans le scénario de référence sont les hypothèses centrales des projections de population de l'Insee.

	Hypothèses du scénario de référence entre 2000 et 2040
Natalité	Indice conjoncturel de fécondité égal à 1,8 enfant par femme
Mortalité	Allongement de l'espérance de vie à la naissance - hommes : de 75,2 ans à 82,7 ans - femmes : de 82,9 ans à 89,7 ans
Immigration	Solde migratoire de + 50 000 personnes par an

Les régimes de retraite vont avoir à faire face au cours des quarante prochaines années à un choc démographique alimenté par deux phénomènes : l'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée à la retraite des générations du baby-boom.

L'espérance de vie à 60 ans est actuellement de 20,2 ans pour les hommes et 25,6 ans pour les femmes. Cela signifie que lorsqu'une personne atteint 60 ans et liquide sa pension en 2000, les régimes de retraite qui lui versent sa pension savent qu'il vont la verser en moyenne pendant un peu plus de 20 ans (si c'est un homme) ou 25 ans (si c'est une femme). Selon les projections de l'Insee, cette espérance de vie à 60 ans augmenterait de 5 ans et demi entre 2000 et 2040. Les régimes de retraite qui verseront la pension d'une personne atteignant 60 ans en 2040 devront donc la verser pendant 26 ans (pour un homme) ou 31 ans (pour une femme). Si l'âge de départ à la retraite demeure inchangé, la durée de la retraite va donc augmenter de 21 % pour les femmes et de 28 % pour les hommes.

Jusqu'en 2005, le nombre de personnes qui atteignent 60 ans chaque année a été et sera inférieur à 600 000. A partir de 2007, il sera de l'ordre de 850 000. A ce moment là, le nombre de personnes qui atteignent 20 ans chaque année sera, lui, de l'ordre de 750 000. Deux effets vont donc se cumuler. D'une part, le nombre de personnes en âge d'être en retraite va augmenter à un rythme rapide ; d'autre part, le nombre de personnes d'âge actif va diminuer car les jeunes générations sont moins nombreuses. **Le baby boom ayant duré une trentaine d'années, l'impact sur le système de retraite sera progressif et sera complètement atteint vers 2035.**

La situation démographique à laquelle le système de retraite va devoir faire face est donc la suivante : il y aura plus de gens arrivant à la retraite ; ces retraités vivront de plus en plus longtemps ; et il y aura, si les comportements d'activité restent dans le prolongement des comportements actuels, moins d'actifs pour payer leurs retraites. En 40 ans, le nombre de retraités par rapport au nombre d'actifs va quasiment doubler. **Aujourd'hui, il y a 44 retraités pour 100 actifs ; en 2040, il y aura 83 retraités pour 100 actifs.**

➤ *Hypothèses économiques*

Le scénario de référence est un scénario de retour au plein-emploi d'ici 2010. Les principales hypothèses de ce scénario sont les suivantes :

- une baisse du **taux de chômage** qui se stabiliserait à **4,5 %** à partir de 2010 ;
- une forte remontée des taux d'activité des salariés de plus de 50 ans d'ici 2010, se traduisant par la **résorption partielle des préretraites** et du **chômage dispensé** de recherche d'emploi ;
- une remontée importante des taux d'activité des jeunes et une poursuite de l'augmentation du taux d'activité des femmes d'ici 2010 ;
- une augmentation annuelle de la **productivité** du travail de **1,6 %** entre 2000 et 2040 ;
- une légère remontée puis une stabilisation du partage de la valeur ajoutée entre rémunération du travail et rémunération du capital.

➤ *Hypothèse sur le niveau des pensions*

L'hypothèse est faite d'une réglementation inchangée, ce qui conduit à une baisse du rapport entre pension moyenne nette et revenu moyen d'activité net de 0,78 actuellement à 0,64 en 2040.

Les variantes

Les variantes retenues par le Conseil pour l'étude de leur impact sur les dépenses de retraite sont les suivantes² :

- natalité : indice conjoncturel de fécondité de 2,1 enfants par femme ;

² Remarque importante : une évolution en sens contraire de l'une ou de l'autre de ces variantes a un impact identique mais en sens contraire.

- mortalité : allongement de l'espérance de vie à la naissance d'environ 5 ans et demi en moyenne (au lieu de 7 ans dans le scénario de référence) ;
- immigration : solde migratoire de + 100 000 personnes par an ;
- chômage : taux de chômage de 7 % ou de 3 % ;
- productivité : évolution annuelle de + 2,5 % ou de + 1 % ;
- valeur ajoutée : augmentation de la part des salaires dans la valeur ajoutée de 1 point ;
- niveau des pensions : stabilité du rapport entre la pension moyenne et le revenu moyen d'activité.

Fiche n°4

Les projections financières du système de retraite

La part des dépenses de retraite dans le produit intérieur brut

Les dépenses de retraite représentent en 2000 environ 11,6 % du produit intérieur brut, soit environ 1070 milliards de francs. Les besoins de financement du système de retraite à l'horizon 2020 et à l'horizon 2040 sont les suivants :

Part des dépenses de retraite dans le PIB et besoin de financement en points de PIB (scénario économique de référence et maintien de la réglementation actuelle)

	2000	2020	2040
Part des dépenses de retraite dans le PIB	11,6 %	13,6 à 13,8 %	15,7 à 16 %
Besoin de financement en points de PIB	-0,2	2	4

Les résultats par régime

- Le **solde technique** retrace l'écart entre les cotisations perçues et les prestations versées.
- Le **solde élargi** reprend le solde technique et ajoute divers transferts financiers, tels que les transferts de compensation, les subventions versées par l'Etat, les impôts et taxes affectés, etc. Les produits financiers ne sont pas inclus.

En Milliards de francs 2000	solde technique			solde élargi		
	2000	2020	2040	2000	2020	2040
CNAV H1**	10,0	-71,7	-260,6			
CNAV H2**	10,0	-99,5	-325,5			
<i>CNAV H1 + salariés agricoles</i>				0,9	-72,7	-239,3
<i>CNAV H2 + salariés agricoles</i>				0,9	-101,7	-306,5
Salariés agricoles	-14,7	-17,9	-20,5			
AGIRC	1,9	-10,2	-24,6	-0,4	-12,5	-26,9
ARRCO	25,5	0,0	-86,7	18,7	-7,0	-93,5
IRCANTEC	1,5	-3,8	-13,2	1,2	-4,2	-13,6
Fonction publique d'Etat	0*	-132,4	-241,1	0*	-122,5	-230,7
CNRACL	17,4	-49,4	-132,4	-2,0	-61,1	-130,6
SNCF	-17,9	-17,9	-19,7	0*	1,8	4,4
IEG	0*	-11,3	-6,9	0*	-10,5	-7,6
RATP	-2,6	-3,9	-4,5	0*	-0,5	-0,1
CANCAVA	-4,7	-8,1	-12,0	-1,6	2,0	0,5
CNAVPL	2,9	0,9	1,6	-0,1	-0,7	0,2
Exploitants agricoles	-42,3	-30,4	-22,0	-1,3	-1,1	0,2
Autres régimes	-36,8	-48,3	-52,5	-3,3	-11,5	-17,1

* Pour la fonction publique d'Etat et les régimes des entreprises publiques, le solde est nul par convention en début de période de projection.

** Pour la CNAV, les deux hypothèses H1 et H2 correspondent à deux hypothèses d'évolution de la pension moyenne versée par le régime général et sont dues à des incertitudes techniques.

Remarques sur les besoins de financement :

- Un besoin de financement n'est pas un déficit. Il représente la somme qui doit être financée pour parvenir à l'équilibre.

- Il est naturellement exclu qu'aucune mesure ne soit prise entre 2000 et 2040, de telle sorte qu'en 2040 on parviendrait à des déficits égaux aux besoins de financement.

- Bien que les chiffres de besoins de financement des régimes soient exprimés en francs constants, les milliards n'ont pas la même signification en 2000, 2020 et 2040. En effet, entre 2000 et 2040 le PIB aura quasiment doublé.

L'impact des variantes

- Démographie

Chacune des variantes démographiques étudiées (natalité, mortalité, immigration) a un impact sur les dépenses de retraite de l'ordre de 0,3 point de PIB. En raison de l'incertitude portant sur l'évolution des variables démographiques, cet impact peut jouer dans un sens favorable ou défavorable au besoin de financement.

- Chômage

Si le taux de chômage est de 7 % au lieu de 4,5 % en 2010 et se maintient à ce niveau ensuite, le besoin de financement est accru de 0,5 point de PIB en 2010 et de 0,7 point de PIB en 2040. Si le taux de chômage baisse plus fortement que dans le scénario de référence, atteint 3 % en 2015 et se maintient à ce niveau ensuite, le besoin de financement est diminué de 0,4 point de PIB en 2020 et en 2040.

- Productivité

Le niveau de la productivité du travail a un impact qui peut être fort. Une hausse plus rapide de la productivité du travail permet une croissance plus forte de l'économie et des revenus d'activité. La masse de revenus sur laquelle est assis le financement des retraites est alors augmentée. Si les pensions sont indexées sur les prix, l'augmentation (par rapport au scénario de référence) des revenus d'activité n'est pas répercutée intégralement dans les pensions et le poids des pensions par rapport aux revenus d'activité diminue : le poids des prélèvements sur les actifs est moindre que dans le scénario de référence. Néanmoins, il est possible qu'en cas de croissance rapide de la productivité du travail, une part des gains réalisés soit redistribuée aux retraités et que les pensions augmentent plus vite que les prix. Dans le cas d'un partage des gains supplémentaires (par rapport au scénario de référence) de productivité entre les retraités et les actifs, le poids des retraites dans le PIB et le taux de prélèvement sur les actifs seraient inchangés par rapport au scénario de référence. Dans tous les cas, une augmentation plus rapide de la productivité et donc une croissance plus forte peuvent permettre de trouver plus facilement les moyens de financer les retraites, soit par transferts de financements, soit par hausse de cotisations.

- Valeur ajoutée

La variante de valeur ajoutée a un impact limité sur la part des dépenses de retraite dans le PIB. Néanmoins, l'augmentation de la part des salaires dans la valeur ajoutée augmente la masse de revenus à partager entre actifs et retraités et peut rendre plus facile le financement des retraites.

- Niveau des pensions

A réglementation constante, correspondant à une indexation des pensions sur les prix dans la plupart des régimes, le rapport entre la pension moyenne nette et le revenu d'activité moyen net passerait de 0,78 actuellement à 0,64 en 2040. La variante étudiée est telle que ce rapport reste constant à 0,78 tout au long de la période, ce qui correspondrait approximativement à une indexation des pensions supérieure au prix de + 0,8 % par an. Cette indexation correspond à un partage des gains de productivité entre les actifs et les retraités. Une telle variante représente un besoin de financement supplémentaire de 1,5 point de PIB en 2020 et de 2,5 points de PIB en 2040.

Fiche n°5

Le Fonds de réserve pour les retraites

Le Fonds de réserve pour les retraites a été créé par la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999. Il est destiné à lisser entre 2020 et 2040 les efforts de financement des régimes.

Le schéma prévu par les pouvoirs publics pour la montée en charge et l'utilisation de ce Fonds est le suivant.

- D'ici 2020, le Fonds constitue des réserves à partir de ressources qui lui sont affectées, d'un montant d'environ 30 MdF (4,5 Md€) par an. Il est prévu que le total disponible en 2020 atteigne environ 1 000 MdF (152 Md€).

Une projection à l'horizon 2020 a été réalisée par le ministère de l'emploi et de la solidarité, sur la base notamment d'un retour au plein emploi, se traduisant par un taux de chômage de 4,5 % en 2010 et d'un rendement réel des placements financiers du Fonds de 4 %. Cette projection aboutit à des chiffres un peu supérieurs à l'engagement de 1 000 MdF, sur la base des ressources actuellement affectées au Fonds.

Cumul en 2020, évaluation d'octobre 2001	Milliards d'euros 2002	Milliards de francs 2002
Transfert CNAF	0,5	5
Excédents CNAV	4,5	30
Excédents CSSS et FSV	91,0	595
2% patrimoine	33,0	215
Caisses d'épargne et CDC	3,5	25
Abondement total*	132,5	870
Revenus financiers	52,0	340
Total 2020	184,5	1 210

* hors produit de la vente des licences UMTS, sur la base d'une prise en charge progressive des majorations pour enfants par la CNAF et dans l'état des textes régissant le FSV.

- Entre 2020 et 2040, le Fonds procède au reversement des réserves ainsi constituées aux régimes éligibles au Fonds, qui sont à ce jour le régime général et les régimes alignés sur celui-ci (régimes des artisans, des commerçants, des salariés agricoles). En faisant l'hypothèse que des mesures ont été prises pour rééquilibrer ces régimes jusqu'en 2020 (financements supplémentaires ou évolution des règles des régimes), le besoin de financement cumulé qui apparaîtrait entre 2020 et 2040 peut être évalué à un montant compris entre 2 000 et 2 400 MdF (304 et 365 Md€). Dans cette hypothèse, le Fonds de réserve permettrait de combler environ la moitié du besoin de financement apparu dans les régimes concernés entre 2020 et 2040. Même s'il ne dispense pas des efforts permettant de rejoindre par des mesures de rééquilibrage permanent un sentier d'équilibre en 2040, il permet de prendre des mesures plus progressives.